

Pour tous les niveaux, votre enfant peut être soumis à un test d'entrée pour évaluer ses capacités à poursuivre une scolarité dans le système français. Ce test s'appuie sur les attendus des programmes officiels de l'Éducation Nationale Française. Ce test d'évaluation peut être complété par un entretien de la famille avec la direction de l'école sur le projet scolaire de leur enfant.

Les tests sont obligatoires, quelle que soit la nationalité de l'élève, sauf s'il était précédemment scolarisé dans une école française (école française dépendant de l'AEFE ou de la Mission laïque française, ou école publique ou privée sous contrat, en France)

Pour tous les niveaux de la 6^{ème} à la Seconde, les sujets de tests s'appuient sur les attendus à la fin de la classe précédente. Ils évaluent le niveau de l'enfant en français et en mathématiques.

Pour trouver les attendus : <https://eduscol.education.fr/137/attendus-de-fin-d-annee-etreperes-annuels-de-progression-du-cp-la-3e>

Les tests de mathématiques sont proposés en Français et en Allemand et durent environ 1h30 par discipline.

Pour les élèves ayant des besoins particuliers, les parents doivent informer le secrétariat avant le passage des tests des besoins de l'enfant.

Etant donné qu'il s'agit de tests de positionnement : l'enfant qui ne répond pas aux attendus du test peut se voir proposer une scolarisation dans le niveau immédiatement inférieur.

Trois exceptions à cette règle, qui pourraient empêcher l'admission :

- Si la scolarisation dans le niveau inférieur ne permet pas de garantir la réussite de l'élève
- Si la scolarisation dans le niveau inférieur crée un décalage de plus d'un an par rapport à l'âge requis dans ce niveau.
- S'il n'y a plus de place dans le niveau demandé ou proposé.

Pour les niveaux de Première et Terminale, seuls les élèves émanant du système français ne peuvent candidater (sauf exceptions).

L'admissibilité se fait sur dossier et l'admission sur entretien.

Les élèves candidatant en **Section Internationale**, passeront un test écrit et un test oral à une date différente des tests de Français et Mathématiques.

Ce test permet d'apprécier le niveau de compétence en anglais/allemand de l'élève à l'oral et à l'écrit, en particulier la compréhension et l'expression écrite, et la qualité du niveau de langue employé.

L'objectif de ce test est de vérifier la capacité de l'élève à suivre les enseignements de langue et littérature et d'histoire et géographie en anglais/allemand.

Niveau minimal exigé:

- **B1 pour l'entrée en 6^{ème} et 5^{ème}**
- **B1+ pour l'entrée en 4^{ème} et 3^{ème}**
- **B2 pour l'entrée en Seconde et 1^{ère} BFI**

Le nombre de places étant limité, les candidats ayant fait preuve de capacités linguistiques les plus avancées seront retenus prioritairement.